

EXTENSION SUR LE SITE DU
GYMNASE DE BURIER
LA TOUR-DE-PEILZ



EXTENSION SUR LE SITE DU
GYMNASE DE BURIER
LA TOUR-DE-PEILZ

4	L'ÉCRIN PAYSAGER DU SITE DE BURIER LIONEL EPERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE
5	QUALITÉ ET EXEMPLARITÉ, EN MODE EXTENSION PASCAL BROULIS, Conseiller d'état
6	LA SITUATION
10	LA MAQUETTE
12	LE PROJET
14	LE PLAN
16	LE HALL D'ENTRÉE DU NOUVEAU BÂTIMENT
18	LES AUTEURS PROJET
19	UN APPEL D'OFFRE EN ENTREPRISE TOTALE

À sa mise en service en 1977, le bâtiment hébergeant le Centre d'Enseignement Secondaire Supérieur de l'Est Vaudois (CESSEV) accueillait 700 élèves. Le gymnase de l'Est vaudois, rebaptisé Gymnase de Burier en 2012, a connu une expansion importante depuis, et a vu son rôle renforcé dans le paysage cantonal de la formation du Secondaire II. L'ajout du bâtiment Enogone en 2007 ainsi que divers aménagements ont porté la capacité du site à plus de 1500 élèves.

Dans un contexte de croissance démographique non démenti depuis 10 ans, et malgré la valorisation de l'entier du potentiel du site, quelque 160 jeunes de la Riviera ne trouvent pas leur place à Burier ; ils doivent se rendre à Lausanne pour toute leur formation gymnasiale. L'extension du site de Burier aujourd'hui projetée sur la parcelle voisine, à l'est du terrain construit, constitue, à brève échéance, la seule solution à même d'accueillir progressivement 450 élèves supplémentaires dans 19 nouvelles salles de classe.

Dans sa configuration en devenir, le Gymnase de Burier verra son caractère de campus renforcé tout en conservant ses qualités originelles ayant marqué deux générations d'utilisateurs : un site où la nature omniprésente offre un écrin paysager unique, face au lac et aux montagnes, à ce lieu privilégié de transmission des connaissances. Dans ce décor idyllique qui jadis transporta Jean-Jacques Rousseau, le nouveau bâtiment s'intégrera au site de Burier qui – avec le concours des mesures d'aménagement et d'accompagnement arrêtées d'entente avec le personnel – conservera ses qualités intrinsèques.

L'extension du site de Burier inclura un préau couvert, un espace d'accueil, des locaux administratifs, 19 salles de classe, 4 salles pour l'enseignement de l'informatique, 1 salle de physique et une cafétéria et les locaux techniques usuels. Des transformations ponctuelles dans les bâtiments existants permettront de créer des synergies entre ceux-ci et le nouvel édifice. Le restaurant sera adapté pour servir un troisième service journalier. Une salle de musique sera créée. Les installations sportives bénéficieront d'améliorations bienvenues qui, toutefois, nécessiteront la recherche d'offres complémentaires pour répondre à long terme à tous les besoins.

La nécessité impérieuse d'offrir vite une solution à l'accueil des gymnasiens de l'Est vaudois découle des obstacles rencontrés par le projet de construction d'un Gymnase du Chablais à Aigle. Cette solution passe par l'étape à Burier, qui doit être considérée comme une mue transitoire vers la concrétisation de deux établissements autonomes de formation sur le site.

LIONEL EPERON

Directeur général de l'enseignement postobligatoire

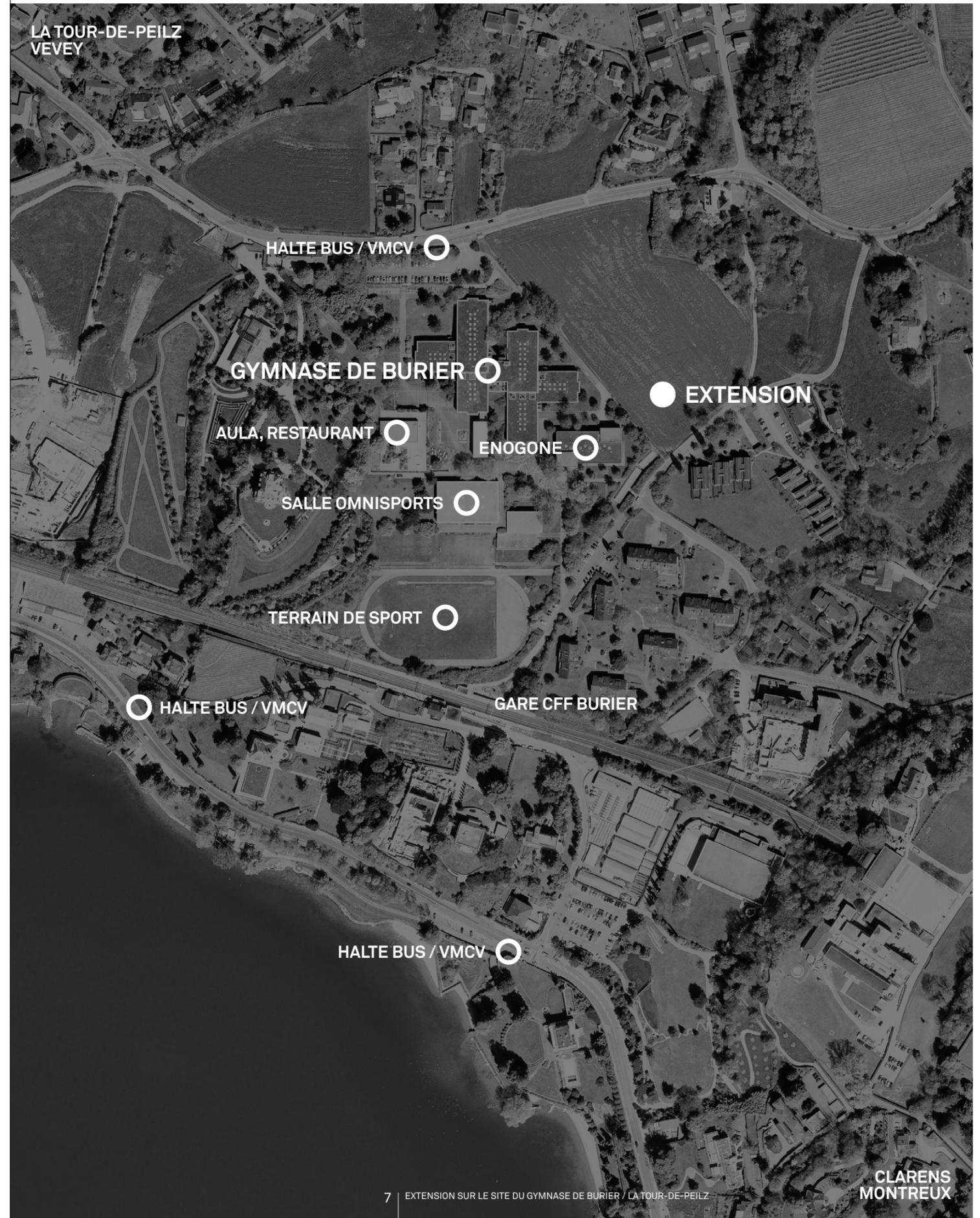
Depuis quelques années, les services constructeurs de l'État s'efforcent de répondre à la forte croissance des besoins, dans le domaine de l'enseignement et de la formation tout particulièrement. D'importantes réalisations sont en cours ou tout juste achevées pour renforcer les infrastructures universitaires et des Hautes écoles (Synathlon, Vortex, Unithèque, Sciences de la Vie, Campus Santé). L'an dernier, le secteur postobligatoire a ouvert une centaine de classes supplémentaires avec l'inauguration du gymnase de Renens ainsi que l'extension du gymnase et le regroupement de l'École professionnelle de Nyon. Cette année, débute la mise en œuvre de l'extension sur le site de Burier, qui permettra dès la rentrée 2021 de pallier le déficit chronique de places dans le cursus gymnasial de l'Est vaudois. En attendant la construction du gymnase du Chablais, à l'horizon 2025-2026.

L'extension du site de Burier est non seulement indispensable, mais elle est aussi urgente. Pour une réalisation économe dans un délai optimal, l'État maître de l'ouvrage et propriétaire du terrain a procédé par appel d'offres en entreprise totale. Le projet s'inscrit dans un cadre programmatique relativement rigoureux, puisque le bâtiment *Enogone* bâti en 2007 pour agrandir une première fois le site de Burier servira de référence à l'aménagement de la nouvelle extension. Celle-ci se compose pour l'essentiel d'un préau couvert, de 19 salles de classe et 6 salles spéciales, de locaux administratifs et d'une cafétéria pour un budget global de 21,7 millions de francs, y compris l'adaptation des bâtiments existants et l'amélioration des installations sportives.

Le mode de construction « clé en mains » ne néglige nullement les qualités architecturales ni les objectifs environnementaux. Le cahier des charges prévoit l'utilisation intensive du bois vaudois, tant dans les structures porteuses que pour les façades et les cloisonnements intérieurs. Ce n'est pas un hasard si le comité d'évaluation a recommandé à l'unanimité l'entreprise générale Renggli SA, spécialiste de la construction en bois. En matière de développement durable, les projets conduits par l'État se doivent de montrer l'exemple, à plus forte raison s'ils sont voués à l'éducation. En visant des performances énergétiques supérieures au standard usuel, en utilisant des techniques toujours plus efficaces comme son outil d'aide à la décision SmEO, le Canton a permis et continue d'ouvrir la voie. Ce rôle de modèle relève d'une volonté politique explicite et le Conseil d'État poursuivra dans cette voie.

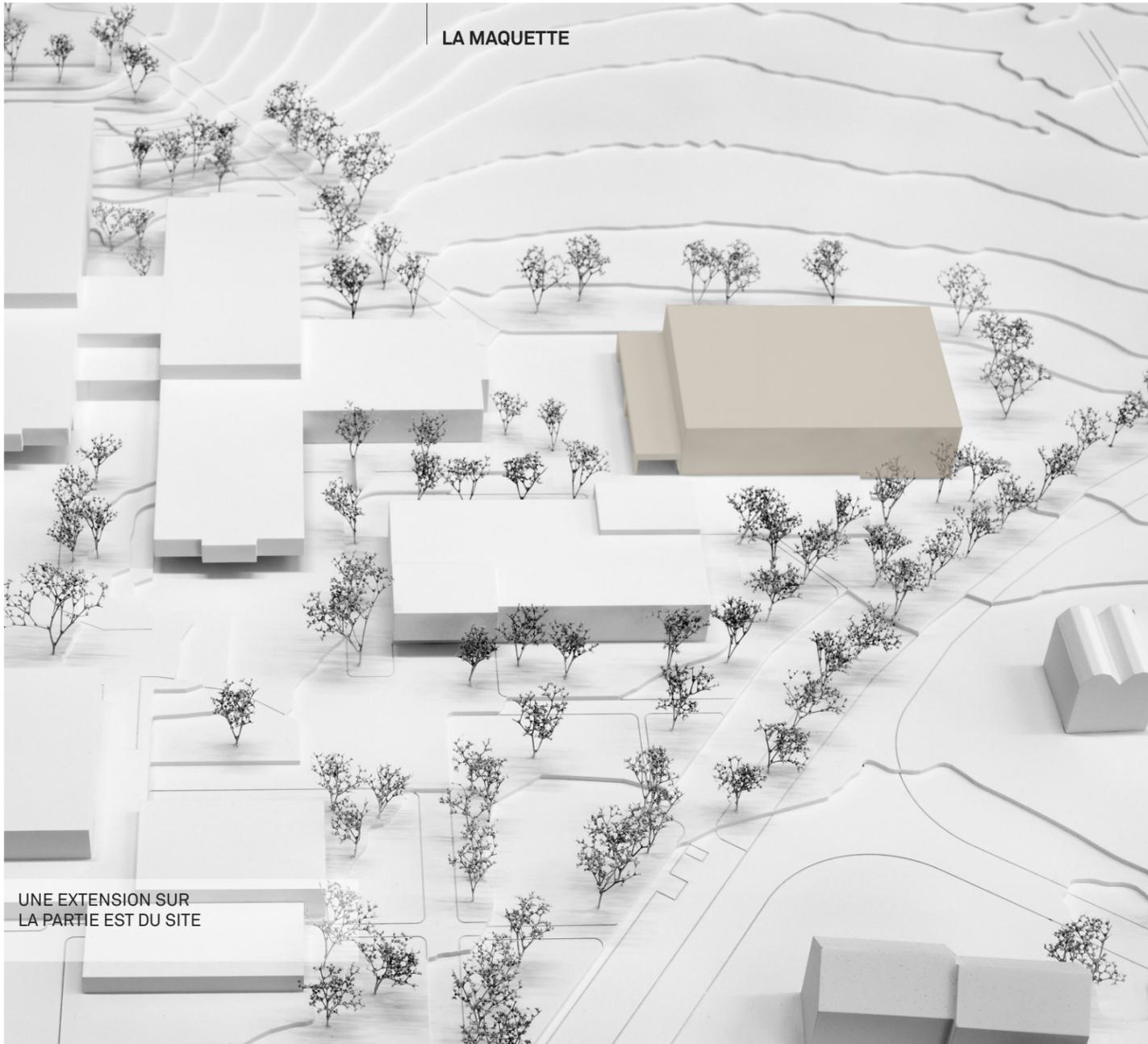
PASCAL BROULIS

Conseiller d'état, chef du Département des finances et des relations extérieures, en charge des constructions de l'État

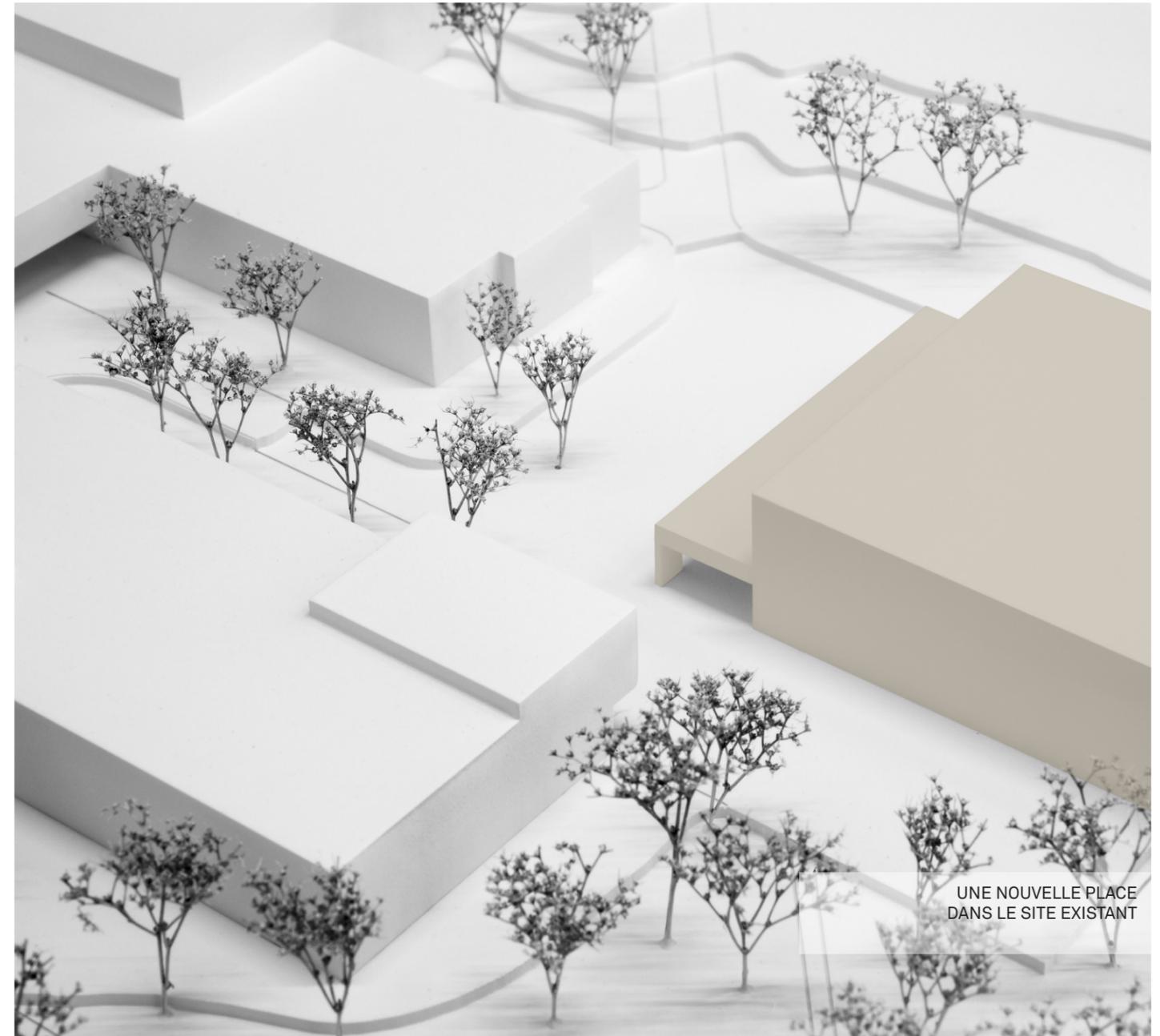




LA MAQUETTE



UNE EXTENSION SUR LA PARTIE EST DU SITE

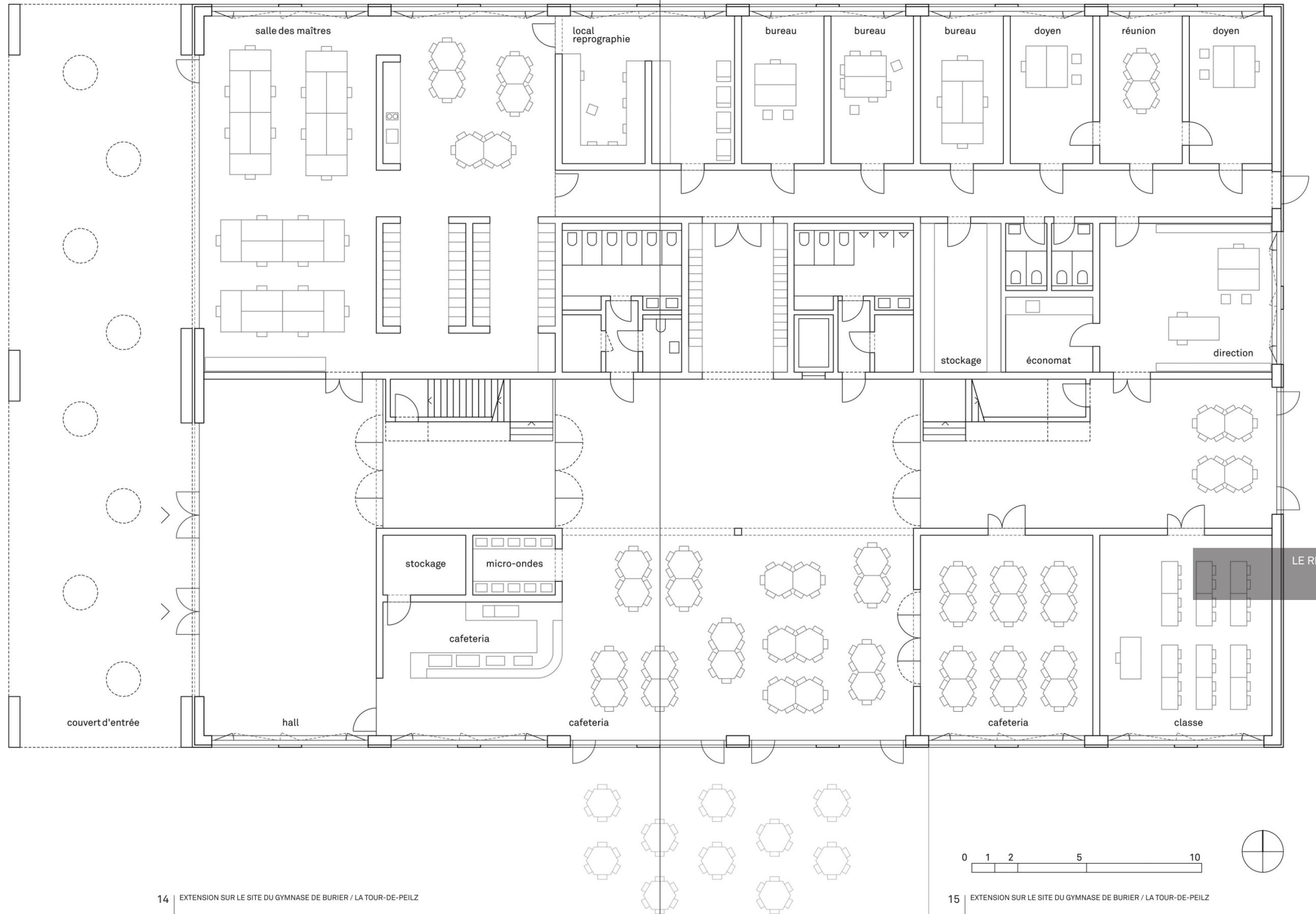


UNE NOUVELLE PLACE DANS LE SITE EXISTANT



LE SITE DU GYMNASSE DE BURIER
ET DE SON EXTENSION

LE PLAN



LE REZ-DE-CHAUSSÉE



LES LAURÉATS

ENTREPRISE TOTALE	RENGGLI SA, GRANGES-PACCOT
DIRECTION DES TRAVAUX	BELLMANN ARCHITECTES, MONTREUX
INGÉNIEUR GÉNIE-CIVIL	MCR & ASSOCIÉS INGÉNIEURS CIVILS SÀRL, VEVEY
INGÉNIEUR BOIS	RENGGLI SA, GRANGES-PACCOT
ING. SÉCURITÉ INCENDIE	RENGGLI SA, GRANGES-PACCOT
CONSTRUCTION BOIS	RENGGLI SA, GRANGES-PACCOT

LES AUTEURS

ARCHITECTES	FESSELET & KRAMPULZ, VEVEY
INGÉNIEUR ÉNERGIE	EFFIN'ART, LAUSANNE
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ	COTTEC, CHESSEL
INGÉNIEUR CIVIL	KÄLIN & ASSOCIÉS, LAUSANNE
INGÉNIEUR CVC	INGÉNIEUR ÉNERGIE CONCEPT SA, BULLE-AUSANNE
INGÉNIEUR SANITAIRE	BUREAU TECHNIQUE TINELLI, VEVEY

LES NEUF CONCURRENTS

ADV CONSTRUCTIONS SA GCC PENTHAZ, PENTHAZ
BAT-MANN CONSTRUCTEUR INTÉGRAL SA, BULLE
ERNE AG HOLZBAU, CRISSIER
GUILLET CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES SA, LA MAGNE
HRS REAL ESTATE SA, SAINT-SULPICE
JPF ENTREPRISE GÉNÉRALE SA, BULLE
PESSINA COSTRUZIONI SPA, MILANO, IT
RENGGLI SA, GRANGES-PACCOT
STEINER SA, TOLOCHENAZ

LE COMITÉ D'ÉVALUATION

PRÉSIDENT	EMMANUEL VENTURA, PRÉSIDENT DU JURY DFIRE-DGIP, ÉTAT DE VAUD, ARCHITECTE CANTONAL
MEMBRES	LIONEL EPERON, DFJC-DGEP, ÉTAT DE VAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL MICHEL GRABER, DFIRE-DGIP, ÉTAT DE VAUD RESPONSABLE DOP FRÉDÉRIC ABBET, DFIRE-DGIP, ÉTAT DE VAUD, RESPONSABLE DOR CHRISTOPHER PYROTH, DFIRE-DGIP, ÉTAT DE VAUD SECTION INGÉNIEURIE LAURENT FESSELET, ARCHITECTES, FESSELET & KRAMPULZ, VEVEY

